



## REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie - 46500 Miers

Tél : 05.65.33.61.50

courriel : mairiemiers@wanadoo.fr

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 février 2025

Le dix-huit février deux mille vingt-cinq, le conseil municipal de Miers, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Caroline Mey.

**Membres présent.e.s** : Jeanne Aubert, Jean-Bernard Boudet, Olivier Genries, Benoit Laville, Caroline Mey, Mélanie Verbiguié

**Membres excusés** : Marie-Pierre Cassabois et Séverine Lafargue,

**Procuration** : Michaël Bouchet à Olivier Genries

Date de convocation : 11 février 2025

Secrétaire de séance : Jeanne Aubert

#### Approbation du PV du 22 janvier 2025

Madame la Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 22 janvier 2025, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### 1. Attribution des parcelles de Roubidou

L'appel d'offres s'est clôturé le 14 février à 12h30. Une seule candidature s'est présentée celle de Myriam Decrocq la somme de 75 € est proposée ; le conseil municipal, à l'unanimité, attribue ces parcelles à madame Decrocq.

**2. L'enquête pour la vente du chemin du puy del Claux** à la demande du couple Aubert/Boris est close, le géomètre est intervenu. La surface vendue sera de 134 mètres linéaires. Madame la Maire propose de vendre cette portion de chemin 800 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Il autorise Madame la Maire à signer tout document afférent à cette vente.

**3. Restitution de caution** : Madame la Maire explique que la locataire d'un des logements de l'école est partie le 31 janvier, il convient de lui rendre sa caution de 330 €. Des trous dans un mur laissent des traces et il va falloir repeindre. *Pour tenir compte de ces défauts, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de restituer 300 €.*

*Arrivée de Jeanne Aubert à 20h55*

#### 4. Demandes de subventions

Madame la Maire explique que deux demandes de subvention ont été reçues. Celle de l'association des secrétaires de Mairie du Lot, association très utile, visiblement pour cette profession sur laquelle reposent de lourdes responsabilités. *Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accéder à la demande de l'association à hauteur de 50 €.*

L'association Aquiloc est intervenue à l'école pour préparer un spectacle de chants et de danses occitanes qui s'est produit le 26 janvier dernier. Une subvention de 150 € pourrait lui être attribuée. *Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.*

#### 4. Modalités de gestion et les durées des amortissements

Concernant les modalités de gestion et les durées des amortissements, il est demandé au conseil municipal de se prononcer. Un tableau de l'inventaire en cours d'amortissement actuelles est produit par Madame la Maire. Ainsi, à l'unanimité, il est décidé d'amortir sur :

- un an, les biens achetés inférieurs à 1500 €
- sur cinq ans, les études et les biens mobiliers matériels.
- 20 ans, les biens immobiliers et les réseaux

#### 5. Projet rénovation de la Mairie

Madame la Maire explique qu'il convient de retirer les délibérations prises le 18 décembre 2024 n°77 et 77A, car le plan de financement du projet de la rénovation énergétique du bâtiment Mairie doit être modifié. En effet, des devis plus précis ont été reçus englobant les peintures et les sols liés aux travaux ainsi que l'utilisation de matériaux bio sources et de récupérateur d'eau pour les sanitaires. Ainsi, les travaux s'élèveraient à 266 266 € hors-taxes. La DETR sollicitée auprès de l'État serait de 30 %, soit près de 80 000 €.

Les dossiers pour le Département et la région sont en cours d'élaboration.

*Le nouveau plan de financement est voté à l'unanimité.*

**Questions diverses :** Madame la Maire informe que, le 6 mars, les gendarmes organisent à Miers une réunion sur la sécurité du canton.

D'autre part, les résultats de l'enquête du Pluiv sont arrivés. La plupart des zones agricoles demandées sont accordées autour des exploitations. Les vice-présidents de Cauvaldor vont arbitrer les derniers litiges prochainement.

Elle informe que la commission des impôts aura lieu le 24 février prochain.

Travaux en cours : l'agent communal, nettoie les murs et les vasques au karcher, le village pourra être bientôt fleuri

L'association APIE effectue la taille des arbres ce 19 février.

Le 15 mai aura lieu l'inauguration du cœur de village par Cauvaldor.

**Fin de séance 21h55**

Jeanne Aubert,  
secrétaire de séance

Caroline Mey, Maire